



**PRÉFET  
DE L'EURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
de l'action territoriale**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

### **Société Normande de Traitement Commune de Nagel-Séez-Mesnil**

Le préfet de l'Eure fait savoir que par arrêté n°DCAT/SJIPE/MEA/22/037, il a prescrit une enquête publique relative à la demande de régularisation de l'autorisation sollicitée par la Société Normande de Traitement (SNT) concernant l'exploitation d'une installation de mise en œuvre de produits de préservation de bois et de matériaux dérivés sur la commune de Nagel-Séez-Mesnil.

Celle-ci se déroulera pendant 31 jours consécutifs **du lundi 7 novembre 2022 à 16h00 au mercredi 7 décembre 2022 à 18h00.**

Pendant la durée de l'enquête, le dossier, dans sa version imprimée et numérique, comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale, sera déposé à la mairie de Nagel-Séez-Mesnil (siège de l'enquête) où toute personne intéressée pourra le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et formuler éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Nagel-Séez-Mesnil - 2 rue Chapelle - 27190 Nagel-Séez-Mesnil ou par voie électronique à [pref-projet-snt@eure.gouv.fr](mailto:pref-projet-snt@eure.gouv.fr) (à l'attention du commissaire enquêteur).

Le dossier d'enquête sera également consultable, dans sa version imprimée et numérique, à la préfecture de l'Eure et sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : <https://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-et-enquetes-publiques/Enquetes-publiques/SNT-Nagel-Seez-Mesnil>

Le tribunal administratif a désigné en qualité de commissaire enquêteur Monsieur Yves GOURVES, retraité militaire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Nagel-Séez-Mesnil pour y recevoir les observations, lors des permanences suivantes :

- le lundi 7 novembre 2022 de 16h00 à 19h00
- le samedi 19 novembre 2022 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 30 novembre 2022 de 15h00 à 18h00
- le mercredi 7 décembre 2022 de 15h00 à 18h00.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée au responsable du projet et dans les mairies concernées pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont publiés sur le site internet de la préfecture, à la disposition du public pendant un an.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. La décision correspondante sera prise par le préfet de l'Eure par voie d'arrêté préfectoral.

Toutes informations complémentaires concernant le projet pourront être obtenues auprès de la Société Normande de Traitement (SNT) sise Zone industrielle les Pistes 27190 NAGEL-SEEZ-MESNIL.

Toutes les mesures sanitaires seront mises en place par la mairie de Nagel-Séez-Mesnil pour assurer l'accueil du public, en fonction du protocole sanitaire relatif à la Covid-19 en vigueur.

Le présent avis est affiché aux mairies de Nagel-Séez-Mesnil, Conches-en-Ouche, le Val Doré, Nogent-le-sec, Chambois et Marbois, comprises dans le rayon d'affichage de 3 kms, sur le site internet de la préfecture de l'Eure ainsi qu'au voisinage du site de la Société Normande de Traitement.

Pour le préfet et par délégation,  
La secrétaire générale de la préfecture

Isabelle DORLIAT-POUZET